

CERTIFICATION

CEDRH a défini des méthodes de construction des structures pédagogiques, des outils dynamiques d'animation et de mise en situation des stagiaires, des accompagnements post-formation. CEDRH sélectionne et valide ses consultants et formateurs sur des critères d'expertise, de qualité pédagogique et relationnelle lors d'entretien et de mise en situation.

Depuis sa création, CEDRH a été sélectionné par des OPCA pour former des formateurs et dans ce cadre fait appliquer les mêmes méthodologies à ses propres intervenants.

A l'issue de chaque formation, et suite à des mises en situations, les stagiaires reçoivent un certificat de formation avec toutes les compétences associées.

Nous veillons chaque année à faire évoluer nos formations afin qu'elles restent le plus possible en adéquation avec les évolutions de métier et une efficacité pédagogique.

Depuis janvier 2014, c'est dans le cadre d'une démarche de certification CEDRH a obtenu le label **OGDPC**.